



TITRE PROFESSIONNEL ASSISTANT·E DE VIE AUX FAMILLES

En contrat de professionnalisation

Code ROME : K1302

Objectifs

- Acquérir les compétences nécessaires à l'exercice du métier d'ADVF

Public

- Obtenir le titre professionnel ADVF
- S'insérer durablement dans un secteur en tension
- Demandeurs d'emploi inscrits à France Travail, Mission Locale, Cap Emploi
- Salariés d'entreprises
- Jeunes en poursuite d'études
- Savoir lire, écrire et parler français
- Avoir validé son projet professionnel

Prérequis

Types d'emplois accessibles : Agent à domicile - Assistant de vie - Assistant ménager - Auxiliaire de vie - Garde à domicile - Garde d'enfant à domicile

LE MÉTIER D'ADVF

- L'assistante de vie aux familles réalise une intervention sociale au quotidien visant à compenser les conséquences d'un handicap, quelles qu'en soient l'origine ou la nature. Il/elle prend en compte les difficultés liées à l'âge, à la maladie ou au mode de vie, ou les conséquences d'une situation sociale de vulnérabilité, pour permettre à la personne d'être actrice de son projet de vie.
- Il/elle accompagne les personnes tant dans les actes essentiels de ce quotidien (entretien des pièces de vie, du linge, aide à la préparation et prise de repas, aide à la toilette, etc.) que dans les activités de vie sociale et de loisirs.
- Il/elle veille à l'acquisition, la préservation ou à la restauration de l'autonomie d'enfants, d'adolescents, d'adultes, de personnes handicapées et/ou vieillissantes en lien avec leurs familles, et les accompagne dans leur vie sociale et relationnelle.
- Dans le cadre de ses missions, en lien avec une équipe et sous la responsabilité d'un professionnel encadrant ou référent, il/elle participe à l'élaboration et la mise en œuvre d'un accompagnement adapté à la situation de la personne, de ses besoins, de ses attentes, de ses droits et libertés (cf. projet personnalisé d'accompagnement ou plan d'aide).

Validation de la formation : Titre professionnel délivré par le ministère de l'Emploi de niveau 3 (CAP/BEP) d'assistant.e de vie aux familles. Pour connaître les passerelles vers d'autres certifications, consultez le site Internet de France Compétences.

Durée du contrat : Durée recommandée de 12 mois environ - Formation de 11 mois dispensée sur une période de 12 mois (pas de formation au mois d'août)

Accès à la formation

L'admission en formation comporte 3 étapes :

- Information collective ou individuelle,
- Job dating et entretien individuel
- Point sur les acquis

Accessibilité aux PSH

Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours, nous contacter.

Alternance préconisée

En 3 étapes :

- 3 premières semaines en centre de formation
- Puis 1 jour par semaine en centre, le reste en entreprise
- La dernière semaine du parcours en centre de formation



TITRE PROFESSIONNEL ASSISTANT·E DE VIE AUX FAMILLES

En contrat de professionnalisation

Déroulement de la formation

Durée 413 H

Dates prévisionnelles du 06/10/2025 au
25/09/2026

Nombre de places disponibles 14

Plusieurs modalités de financement possibles :

Contrat de professionnalisation, financement institutionnel et/ou publics, Compte Personnel de Formation (CPF), autofinancement.

Pour les tarifs, nous contacter.

PROGRAMME DE LA FORMATION

BLOC 1 : Entretenir le logement et le linge d'un particulier

77 h

- Établir une relation professionnelle dans le cadre d'une prestation d'entretien chez un particulier
- Entretenir le logement avec les techniques et les gestes professionnels appropriés
- Entretenir le linge avec les techniques et les gestes professionnels appropriés

BLOC 2 : Accompagner la personne dans ses activités du quotidien et dans ses projets

182 h

- Etablir une relation professionnelle avec la personne et son entourage
- Prévenir les risques, mettre en place un relai et faire face aux situations d'urgence dans le cadre d'une prestation d'accompagnement
- Aider la personne dans la réalisation de ses projets et à maintenir un lien social
- Aider la personne lors des courses, de la préparation et de la prise des repas
- Adapter son intervention à la personne en situation de handicap

BLOC 3 : Assurer le relai du parent dans la garde de l'enfant à domicile

91 h

- Définir avec le parent le cadre de l'intervention auprès de l'enfant
- Prévenir les risques et assurer la sécurité de l'enfant
- Accompagner l'enfant dans ses apprentissages de base, dans sa socialisation et lors de ses activités
- Mettre en œuvre les gestes et les techniques professionnels appropriés lors des lever et couchers, de la toilette, de l'habillage et des repas

Module complémentaire

63 h

- Accueil et bilan formation
- Méthodologie du Dossier professionnel +préparation à la soutenance orale
- TIME : techniques d'insertion et de maintien à l'emploi
- Évaluations en cours de formation (ECF) et Épreuves de validation fin parcours

TITRE PROFESSIONNEL ASSISTANT·E DE VIE AUX FAMILLES

En contrat de professionnalisation

Modalités d'évaluation

Evaluations en cours de formation en centre de formation (ECF) et en entreprise (livret de formation)

- Examens blancs
- Epreuve(s) de certification
- Certification SST en centre de formation
- Bilan(s) de formation

Modalités d'obtention du titre professionnel ADVF

Validation des évaluations passées en cours de formation

- Une mise en situation professionnelle
- Un entretien technique
- Un dossier professionnel
- Un entretien final

Le candidat est évalué par un jury composé de professionnels.

Modalités et moyens pédagogiques

- En présentiel
- Pédagogie active et participative
- Alternance entre apports théoriques et mises en situations professionnelles
- Accompagnement des apprenantes et suivi personnalisé tripartite : en centre de formation, en entreprise et en lien avec le référent socioprofessionnel
- Formation modulaire ou parcours complet
- Moyens pédagogiques : Documents numériques et/ou écrits – Diaporamas – Supports audio et visuels – Outils multimédias

Nos formations sont dispensées sur 2 lieux distincts :

- 1 espace de formation disposant d'outils de formation modernes et performants comprenant : 1 salle polyvalente, l'accès à des postes informatiques, du matériel audio-visuel : vidéo projecteur...
- 1 espace de plateaux techniques dédié aux conditions de réalisation des gestes professionnels ; conforme au référentiel d'évaluation du titre professionnel ADVF.

QUALIFICATION DE L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Les formateurs et formatrices intervenants sont des professionnels expérimentés et ils/elles sont titulaires de certifications et/ou de qualifications professionnelles cohérentes avec les objectifs professionnels de la formation ou la certification visée :

- Infirmiers diplômés d'état
- Auxiliaires de puériculture
- Éducateurs spécialisés
- Techniciens de l'Intervention Sociale et Familiale
- Responsables de secteur

